

Microprogramme de 2^e cycle en santé communautaire

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-481-6-0

CYCLE Cycles supérieurs


TITRE OFFICIEL Microprogramme de deuxième cycle en santé communautaire

CRÉDITS 15 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

 **Cours de jour**

 **Admission suspendue**

 **Offert au campus de Montréal**

 **Temps plein**

 **Temps partiel**

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Information Santé communautaire 514 343-6139
msp@mdsocp.umontreal.ca

Présentation

NOTE Ce programme a été changé pour le microprogramme en santé publique

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; à intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés.

Objectifs

Au terme de sa formation, l'étudiant sera initié à des connaissances de base de la santé publique, dont certaines quantitatives, et aura acquis des connaissances complémentaires dans différents thèmes ou dans un thème en particulier.

Forces

Seule institution du genre au Québec, l'École de santé publique est née d'un projet rassembleur dont la mission est d'être un pôle d'excellence et de réflexion critique en enseignement, recherche et expertise dans tous les champs de la santé publique. Institution d'avant-garde, elle vise à contribuer de façon durable à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations au niveau local, national et international, à la gestion des risques pour la santé, à l'amélioration du système de santé ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales de santé.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé communautaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et

postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

3. Transfert

L'étudiant qui a réussi 9 crédits de cours (incluant un cours en biostatistique ou en épidémiologie) dans le microprogramme et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert au D.E.S.S. à la direction des programmes de 2^e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

Structure du programme (2-481-6-0)

Version 00 (A99)

Le microprogramme comporte 15 crédits. Il est offert selon six options :

- Option Planification et gestion en santé communautaire,
- Option Promotion de la santé,
- Option Protection de la santé,
- Option Population, santé et développement,
- Option Santé dentaire publique,
- Option Méthodologie de la recherche.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Pharmacologie clinique	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-520-6-1	Jour
Santé publique	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-481-1-5	Jour
Santé publique	Maîtrise	45 crédits	2-481-1-4	Jour
Épidémiologie et contrôle des infections	Microprogramme de 2 ^e cycle	12 crédits	2-481-6-3	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- Épidémiologie
- Biostatistique
- Santé publique
- Prévention des maladies
- Promotion de la santé

Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada en épidémiologie environnementale et santé des populations
- Chaire approches communautaires et inégalités de santé (FCRSS/IRSC)
- Chaire sur la Gouverne et la Transformation des Organismes de Santé
- Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux

En savoir plus : http://www.mdsocp.umontreal.ca/recherche_rayonnement/index.html

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche